



Frouard, le 05/05/2025

Monsieur Pascal BARTOSIK  
Maire de Frouard

Nos Réf. : ND/FP/RF

Objet : consultation 2025/003 relative au marché de fourniture scolaire et administrative, colis scolaire

Madame, Monsieur,

La Mairie de FROUARD lance une consultation simple concernant la fourniture de colis scolaire, de fourniture administrative et scolaire sur la base de l'article L.2123-1 du code de la commande publique. Vous trouverez ci-joint un acte d'engagement et un BPU valant DQE pour les deux lots.

Dans le cas où vous seriez intéressé par cette consultation, je vous invite à me faire parvenir votre proposition et les documents signés pour le 04/06/2025 à 12h00 en mail : [comptabilite@frouard.fr](mailto:comptabilite@frouard.fr)  
Votre proposition sera jugée selon les critères suivants :

- 1- Prix
- 2- Délai de livraison

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats.  
Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [comptabilite@frouard.fr](mailto:comptabilite@frouard.fr) ou [scolaire@frouard.fr](mailto:scolaire@frouard.fr).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Pascal Bartosik





ville de  
frouard

**ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES, ADMINISTRATIVES ET DE COLIS  
INDIVIDUELS COLLEGE**

N° de marche : 2025.003

Acte d'Engagement

## ACTE D'ENGAGEMENT

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base unique de la consultation ;

### Personne publique contractante :

Ville de FROUARD-40 bis rue de l'Hôtel de Ville 54390 FROUARD

### Objet du marché :

Acquisition de fourniture scolaires, administratives et de colis individuels collège.

### Mode de passation et forme de marche :

Marché public passe en PROCEDURE ADAPTEE en application des articles 28 et 15 du Code des Marches Publics. Il suit les dispositions de l'article 77 du Code des Marches Publics relatif aux marches à bans de commande.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marches publics :  
Pascal BARTOSIK, Maire de la Commune

### Désignation du comptable assignataire :

SGC de Nancy  
Cité administrative  
47 rue Sainte Catherine  
BP 40023  
54035 NANCY

### PREAMBULE : LISTE DES LOTS (MARCHES SEPARES)

Le candidat précisera (cacher la case correspondante) le ou les lot(s) pour lequel ii fait une offre.

Lot	Désignation
01 <input type="checkbox"/>	Fourniture de colis individuels
02 <input type="checkbox"/>	Fournitures administratives et scolaires

- Les commandes seront mises dans un circuit de validation sur la plateforme du candidat choisi avec un valideur général.
- Le candidat laissera la possibilité au pouvoir adjudicateur de choisir la date de livraison des fournitures.
- La livraison doit se faire par bon de commande et à l'adresse mentionnée sur celui-ci.
- Une facture doit être émise par bon de commande et déposée sur CHORUS.

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M.

---

---

- 
- 
- agissant pour man propre compte :
  - agissant pour le compte de la société :
  - agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
  - agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
  - agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupes qui ont signé la lettre de candidature du ..../ ..../ ....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives générales et techniques pour les marchés de fournitures courantes et services,
- après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du code des marches publics,

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par règlement de la consultation.

#### Article 2 : Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix figurant

- au bordereau de prix correspondant à chaque lot pour lequel le candidat fait une offre.
- au catalogue fournisseur auquel sera appliqué le rabais de **de -%**.

Le montant total des commandes pour la durée initiale du marché est un maximum défini comme suit :  
Les montants seront identiques pour les périodes de reconduction du marché.

LOTS	DESIGNATION	Montant Maxi HT/an
01	Fournitures colis individuels avec la confection des colis et les retours des colis non distribués	12 000.00 €
02	Fournitures scolaires et administratives	19 000.00 €

#### Article 3 : Délais

Le délai nécessaire au candidat pour les livraisons du lot n°1 **devra être en Mairie de FROUARD le 22/08/25 à 14h00 pour une distribution des colis scolaire le 25/08/2025.**

#### Article 4 : Durée du marché

Le marché sera conclu pour UNE PERIODE DU 01/07/2025 AU 30/06/2026.

#### Article 5 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

ouvert au nom de :

établissement :

Code banque :                      Code guichet :                      numéro de compte                      Clé :

(JOINDRE UN R.I.B ou R.I.P)

Article 6: origine et part des fournitures :

Marches de fournitures : article 159 du code des marches publics :

Pays de l'Union européenne, France comprise : %.

Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marches publics (Union européenne exclue)..... %.

Autre : %.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) sociétés pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du code des marches publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original A.....  
Le .....

Cachet et Signature du candidat

---

Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée :

en ce qui concerne la totalité du marché global ou, en cas de marche alloti, la totalité des lots

en ce qui concerne les lots ci-après seulement : .....  
(indiquer /les lots pour lesquels le candidat est retenu)

pour un montant total de

LOTS	DESIGNATION	Montant Maxi TTC/an
01	Fournitures colis individuels	12 000.00 €
02	Fournitures scolaires et administratives	19 000.00 €

Signature du pouvoir adjudicateur

DATE D'EFFET DU MARCHE

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025

## NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*
- La totalité du bon de commande n ..... affèrent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres):*
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres) :*
- La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres) :*

et devant être exécutée par ..... en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant